



31 mai 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'IBW et l'IECBW unissent leurs forces pour optimaliser les services aux communes et aux citoyens du Brabant wallon

L'IBW (Intercommunale du Brabant wallon) et l'IECBW (Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon) ont décidé de fusionner, en date du 1^{er} janvier 2018, afin de mutualiser la gestion de leurs activités et d'offrir des services complémentaires aux communes et aux citoyens de la province.

Une collaboration est en place depuis plusieurs années déjà, notamment en matière de communication sur le cycle de l'eau (exemple : les classes d'eau). Depuis le mois de septembre 2016, le management des deux intercommunales a examiné les possibilités d'intensifier les synergies. Le travail a finalement permis de présenter un projet solide et convaincant aux responsables politiques du Brabant wallon. De nombreuses pistes de convergences et de rationalisations ont ainsi été dégagées. Elles permettront d'accroître et de perfectionner les services aux communes de la province.

Gouvernance et éthique

Les conseils d'administration des deux intercommunales ont chargé leur directeur général respectif d'établir le projet de fusion qui devra être présenté aux assemblées générales de fin d'année. Ce projet inclura la nouvelle gouvernance qui respectera le cadre légal fixé par le Gouvernement wallon : le nombre de mandats, tant au niveau du conseil d'administration qu'au niveau de l'organe exécutif, sera donc nettement réduit par rapport à la situation actuelle.

Afin de renforcer les liens avec les communes et les mandataires, des réunions d'information seront régulièrement organisées. Pour le projet de fusion, des réunions sont d'ores et déjà programmées avec les bourgmestres et les conseillers communaux.

Certifications et management, démarche qualité

Depuis 2002, les activités et sites de l'IBW sont certifiés selon les normes environnementales ISO 14001 et EMAS. Depuis 2008, l'IECBW a mis en place un mode de management basé sur les normes ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité et bien-être du personnel). Ces certifications ont fait leurs preuves. Elles ont permis aux deux intercommunales d'offrir des services performants et reconnus de tous. La fusion est une opportunité d'étendre l'ensemble de la démarche qualité aux activités exercées par les deux institutions au bénéfice des communes et des citoyens.





Mise en commun des moyens existants et nouveaux services aux communes

Le projet s'appuiera d'abord sur une évaluation des moyens existants afin de voir dans quelle mesure les synergies permettront de dégager des capacités pour la mise en place des nouveaux services.

Ces dernières années, l'IBW a coordonné de très nombreux chantiers en matière d'assainissement des eaux usées (stations d'épuration, collecteurs, égouts,...). L'important programme d'investissements mené par l'intercommunale a placé la province en tête des régions les plus assainies de Wallonie. Pour mener à bien cette mission, l'IBW a mis sur pied un bureau d'études performant dans le cadre de son contrat de gestion avec la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau). Le rythme de ces travaux est appelé à se réduire puisque le Brabant wallon est équipé à plus de 97 % en stations d'épuration.

La fusion permettra au personnel du bureau d'études de l'IBW d'apporter son aide à l'IECBW en appui de ces missions. En outre, ce bureau d'études pourra se consacrer à l'exercice de nouvelles missions au service des communes qui stimuleront l'économie. Sans modifier l'objet social des deux intercommunales, les missions suivantes sont envisagées :

- réalisation des raccordements aux égouts, cartographie et cadastre (ces obligations légales, indispensables à l'atteinte des objectifs de qualité des eaux de surface, sont actuellement exercées et financées par les communes qui sont confrontées à des difficultés de mise en œuvre). L'IECBW possède les moyens logistiques adaptés pour procéder aux ouvertures ponctuelles de voiries, mission que l'IBW sous-traite aujourd'hui. La mise en commun de cette logistique renforcera l'efficacité et réduira le coût de ces interventions;
- élargissement des missions actuelles à l'entretien des égouts communaux, au curage des fossés et aux travaux de lutte contre les inondations (collaboration avec la province);
- aide aux communes en matière de conception et de réalisation des travaux d'infrastructures communales.

Plateforme partagée et révolution numérique à la portée des communes

Il est envisagé d'élargir l'objet social de la future entité à une nouvelle activité ayant trait à la révolution numérique par la mise en place d'une plateforme partagée qui permettra d'élargir la gamme de services offerts aux communes dans le cadre de la gestion des infrastructures : bâtiments, voirie et mobilité, parkings publics, sécurité, gestion des voiries en période hivernale, éclairage et compteurs intelligents ... Grâce à cet outil à dimension transversale, les communes pourront s'inscrire dans le concept des « Smart Cities » en gérant de façon optimale leurs infrastructures et en proposant de nouveaux services aux citoyens (exemple : suivi énergétique des bâtiments communaux). La plateforme permettra en outre de donner au concept une dimension transversale intercommunale pour une efficacité maximale.

Rationalisation et économies d'échelle pour la nouvelle entité et les communes

De par son métier, l'IECBW dispose d'une orientation client très forte et d'un outil de gestion de facturation des prestations et consommations. Cet outil pourra être mis à profit pour la facturation du coût-vérité des missions à caractère environnemental. Une facturation unique « à la carte » de tous les services aux citoyens est envisagée : fourniture de l'eau potable, entretien des réseaux d'égouts, prise en charge et traitement des eaux usées, collecte et traitement des déchets. La mise en œuvre d'une gestion intercommunale de toutes ces matières permettra aux communes de limiter les coûts résultant de la diminution progressive des subsides et bénéficiera in fine aussi aux citoyens.





L'aide à la gestion des infrastructures des communes, par la plateforme partagée, permettra également de mieux optimiser leur gestion et de dégager des économies.

Grâce aux complémentarités logistiques et au « know how » des deux structures, plusieurs sous-traitances pourront être supprimées et exercées directement en interne.

Plusieurs marchés publics des deux intercommunales portent sur les mêmes objets : entretien des espaces verts, assurances, maintenances techniques, informatique, énergie et carburant,... on en dénombre pas moins de vingt. Le regroupement de ces marchés permettra de générer des économies d'échelle.

Enfin, s'inscrivant dans une perspective européenne tout en visant une utilisation rationnelle des deniers publics, pour certains besoins de financement, la nouvelle entité pourra avoir recours à la Banque Européenne d'Investissements (BEI) à des conditions plus avantageuses, le gain peut atteindre jusqu'à 1 % sur les taux pratiqués sur le marché.

Sur le plan financier, la nouvelle entité aura un pied de bilan de 450 millions d'euros avec un chiffre d'affaires annuel de 130 millions d'euros. Elle occupera près de 450 emplois qui seront tous maintenus sans exception.

IECBW

Société publique de production et de distribution d'eau potable, l'IECBW dessert près de 220 000 habitants sur douze communes en Brabant wallon et une en Hainaut. Sa vocation est de garantir la qualité du service public en fournissant à ses clients, en toutes circonstances, une eau en quantité suffisante et de qualité irréprochable. L'IECBW est inscrite dans une démarche de système de management intégré par la qualité totale depuis 2008. Avec ses 134 collaborateurs, l'IECBW figure aujourd'hui dans le top 3 des distributeurs d'eau en Wallonie.

IBW

L'IBW s'est développée autour de trois secteurs d'activités, à savoir le développement économique et le développement territorial, l'assainissement des eaux usées domestiques et industrielles, la collecte, le tri et la valorisation des déchets des ménages. L'intercommunale a par ailleurs développé un savoir-faire dans des domaines aussi variés que la crémation, la réalisation d'infrastructures et de bâtiments à usage public (casernes de pompiers, commissariats de police, ouvrages de lutte contre les inondations,...) et plus récemment l'aide au redéveloppement des centres urbains. L'IBW dessert les 27 communes du Brabant wallon (± 395 000 habitants). Elle est inscrite dans une démarche de management environnemental depuis 2002 et occupe plus de 300 personnes.

Contacts presse:

IBW – Raphaël LATEUR – 0473/81 77 24 – <u>rlateur@ibw.be</u> IECBW – Nathalie SWAELENS - 0494/51 27 82 - <u>n.swaelens@iecbw.be</u>